DÉCLARATION

CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE

Le Parlement européen, le Conseil,
les représentants des États membres réunis
au sein du Conseil et la Commission
de la Communauté européenne

NON AU RACISME
ET AU FASCISME
EN EUROPE

Constatant l'existence et la croissance dans [illegible] et d'actes de violence xénophobes [illegible] des immigrés

Considérant l'importance [illegible] au respect [illegible] du 5 [illegible] principe de la libre circulation [illegible] par le traité [illegible]

Considérant que le respect de la dignité de la personne humaine et l'élimination des manifestations [illegible] font partie du patrimoine culturel et juridique commun de tous les États membres

Conscients de la contribution [illegible] ressortissants d'autres États membres ou de pays tiers ont apporté [illegible] au développement de l'État membre auquel [illegible] et du bénéfice qui en résulte pour la Communauté dans son ensemble

Condamnent avec vigueur toutes les manifestations d'intolérance, d'hostilité et d'utilisation de force à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de différences raciale, religieuse, culturelle, sociale ou nationale

Affirment leur volonté de sauvegarder la personnalité et la dignité de chaque membre de la société et de refuser toute forme de ségrégation à l'encontre des étrangers

Estiment indispensable que soient prises toutes les dispositions nécessaires pour garantir la réalisation de cette volonté commune

Sont déterminés à poursuivre les efforts déjà entrepris pour protéger l'individualité et la dignité de tout membre de la société et à refuser toute forme de ségrégation des étrangers

Soulignent l'importance d'une information adéquate et objective et de la sensibilisation de tous les citoyens face aux dangers du racisme et de la xénophobie, ainsi que la nécessité d'une vigilance constante pour prévenir ou réprimer tout acte ou forme de discrimination

Groupe Socialiste
du Parlement Européen

[illegible] PFLIMLIN — [illegible] VAN DEN BROEK — Jacques DELORS

Président du Parlement européen — *Président du Conseil* — *Président de la Commission de la Communauté européenne*

Coll. Fondation Jean Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Detlef Puhl

NON AU RACISME ET AU FASCISME EN EUROPE

Groupe Socialiste
du Parlement Européen

Coll. Fondation Jean Jaurès

INTRODUCTION

A l'occasion des deuxièmes élections directes du Parlement européen en 1984, les groupes d'extrême droite ont provisoirement gagné en importance. Ainsi les représentants du Front national français ont obtenu plus de 10 % des suffrages et ont formé un groupe politique avec leurs amis néo-fascistes d'Italie et de Grèce : le Groupe des Droites européennes est né.

Ceci inspira les socialistes, avec d'autres raisons fondamentales, à demander la constitution d'une commission d'enquête sur la renaissance du racisme, de la xénophobie et du fascisme en Europe. Celle-ci dut entamer ses travaux, sous la présidence du travailliste Glyn FORD, dans une atmosphère d'opposition et d'hostilité de la part de chrétiens-démocrates, de conservateurs et des droites européennes.

Grâce aux efforts des socialistes et d'autres forces de gauche, dont notre amie Raymonde DURY, membre suppléante de la commission d'enquête, auxquels se sont joints plus tard les autres groupes politiques à l'exception de l'extrême droite, la commission a pu présenter son rapport au Parlement, qui a conduit notamment à la Déclaration commune du Parlement européen, du Conseil et de la Commission contre le racisme et la xénophobie, du 11 juin 1986.

Le Groupe socialiste du Parlement européen a demandé au journaliste allemand, le Dr Detlef PUHL, d'élaborer une brochure afin de donner aux travaux et conclusions de la commission d'enquête toute la publicité qu'ils méritent.

La délégation P.S. du Groupe socialiste a tenu à faire connaître en Belgique la traduction française de cette brochure, qui veut contribuer à la lutte contre le racisme, la xénophobie et le fascisme.

Pour le Groupe socialiste,

Rudi ARNDT,
Président

Ernest GLINNE,
Vice-Président

1. La poussée

Rue du Général-Clergerie à Paris, la joie confinait à la folie des grandeurs. Sous la houlette de Jean-Marie Le Pen, le Front national, parti d'extrême droite, venait à peine, le 17 juin 1984, de recueillir 10,9 % des voix exprimées en France pour l'élection du Parlement européen que le thuriféraire d'Hitler s'exclamait : « Ce jour est celui d'un nouveau début. L'avenir de l'Europe, l'avenir du monde entier va maintenant changer. »

Les quatre néo-fascistes italiens siégeant parmi les non-inscrits au Parlement de Strasbourg recevaient un renfort d'importance : un nouveau député issu de leurs rangs, un partisan du dictateur grec déchu, Georgios Papadopoulos et dix Français : les troupes de Jean-Marie Le Pen. Emmenés par M. Le Pen, un ancien d'Algérie, les néo-fascistes ont pu, pour la première fois, constituer un groupe propre avec tous les privilèges que cela implique : dotation financière pour des bureaux et des collaborateurs, temps de parole plus important, etc. Pour la première fois depuis la fin du conflit déclenché par Hitler, l'extrême droite accède, dans un autre pays que l'Italie, à une tribune respectable pour propager ses idées.

Le succès électoral du Front national français était d'autant plus spectaculaire qu'il témoignait d'une progression fulgurante du parti d'extrême droite en France. Fondé en 1972 pour rassembler différents groupuscules d'extrême droite tels



Jean-Marie Le Pen, Président du « Front National » français, à l'occasion d'une campagne électorale

que, par exemple, celui des militants d'Ordre nouveau, le FN était resté insignifiant jusqu'en 1983. Lors des élections présidentielles de 1974, M. Le Pen, dont la principale activité professionnelle est d'éditer des disques reproduisant des discours d'Hitler et de Mussolini, des marches militaires et des chants nazis, recueillit à peine 0,75 % des voix. En 1981, il n'atteint même pas le nombre minimum de signatures requises pour pouvoir présenter sa candidature. Et aux législatives qui suivent en juin 1981, il récolte au total 0,35 % des suffrages.

La situation prit une tout autre tournure lors des élections municipales de mars 1983. Après que les espoirs excessifs placés dans les communistes et les socialistes au pouvoir depuis 1981 aient fait place, en raison de la crise économique, à une grande déception, les thèmes favoris de M. Le Pen dominèrent la campagne électorale : les étrangers et la sécurité intérieure, dont la corrélation ne relève d'ailleurs pas du hasard. Les thèmes développés par les extrémistes de droite étaient accrédités.

Quatre résultats surprenants permettent à M. Le Pen et aux siens de poser en 1983 d'importants jalons. A Paris, M. Le Pen recueille en mars 1983 11,3 % des voix. Plus tard, en automne, les extrémistes de droite obtiennent respectivement 16,7 % et 9,3 % des voix lors des élections municipales partielles de Dreux et d'Aulnay-sous-Bois, dans la banlieue parisienne. A Dreux, aux gaullistes qui avaient besoin des voix du Front national pour chasser les socialistes de la mairie, ils sont même parvenus à imposer M. Jean Stirbois, leur secrétaire général, au poste d'adjoint au maire. Ainsi, les leaders du FN et les coalitions ne constituaient plus une honte. Enfin, dans son fief breton du Morbihan, M. Le Pen, pour qui Hitler est jadis arrivé au pouvoir porté par un mouvement de masse populaire et démocratique, obtint 12 % des voix lors d'une élection partielle pour l'Assemblée nationale. En six mois, le FN était devenu une force politique en France.

Les élections européennes de juin 1984, dont l'enjeu finalement n'était pas essentiel, ont confirmé cette évolution.

Lors des premières élections nationales depuis 1981, les extrémistes de droite totalisèrent plus de 10 % des voix, rejoignant ainsi pratiquement le vieux PC. Le slogan du FN « Les Français d'abord » a rapidement trouvé un tel écho que pour la première fois il s'est traduit par un choix conscient mais encore assujetti au principe du secret du vote.

2. Le contexte

Peut-être aurait-on pu ignorer cette évolution, n'y voyant qu'une « réaction de mécontentement spécifiquement française » visant le nouveau gouvernement de gauche, si, au même moment, une tendance ne s'était pas également développée dans d'autres pays, caractérisée par la vogue des groupuscules d'extrême droite et des idéaux racistes ou fascistes.

Ainsi, la Grande-Bretagne ne fut-elle pas seulement, en 1981, le théâtre des violences raciales qui éclatèrent dans la banlieue londonienne de Brixton. En effet, la même année, une commission

commune constituée par tous les partis recensait plus d'un millier d'agressions raciales dans l'ensemble de la Grande-Bretagne et une enquête réalisée par le ministère britannique de l'Intérieur révélait : « dans toutes les localités que nous avons visitées, il a été fait état de violences, d'abus et d'actes de malveillance à caractère racial ». Les actes de violence raciale qui se répétèrent en automne 1985 dans le quartier londonien d'East-End ont, simultanément, attisé l'agressivité des bandes de « Skinheads » et de « Rowdies » organisées, partiellement tout au moins, au sein de groupes fascistes — sans intérêt sur le plan électoral — tels que le « National Front » ou le « British Movement », issus directement du « National Socialist Movement », l'une des nombreuses organisations nées du « Union Movement » de l'ancien leader fasciste Sir Oswald Mosley. Par ailleurs, le 5 août 1982, la respectable BBC dévoilait un noyautage du parti conservateur au pouvoir par les extrémistes de droite.

Par contre, plus rares furent, en République fédérale d'Allemagne, les actes de violence commis par l'extrême droite qui auraient pu faire croire à un renouveau du fascisme, même si les actions des néonazis sont devenues plus radicales, plus violentes. Une vive inquiétude se fit jour lorsqu'un sondage de l'Institut SINUS effectué en 1980 révéla qu'une partie importante des citoyens allemands était ouverte aux idées d'extrême droite. C'est principalement à l'égard des Turcs que la xénophobie s'est fort exacerbée, conduisant parfois également à des actes de violence. Cette xénophobie témoigne d'une intolérance croissante à l'égard d'autres groupes ethniques (c'est le cas notamment des réfugiés asiatiques) et elle fait immédiatement penser, dans un pays comme la République fédérale, au rôle de bouc émissaire que jouaient les Juifs dans l'idéologie nazie.

Les tendances xénophobes s'étant également développées en Belgique, aux Pays-Bas et au Danemark, le groupe socialiste du Parlement européen nous a présenté en juillet 1984 une proposition émanant de ses députés membres du parti travailliste britannique. Elle prévoyait de charger une « commission d'enquête sur la montée du fascisme et du racisme en Europe » d'étudier la poussée de l'extrémisme de droite et l'accès de xénophobie. Après les vacances d'été, le 19 septembre 1984, le Président du groupe, M. Rudi Arndt, était en mesure de présenter à M. Pierre Pflimlin, Président du Parlement, les signatures de plus de 109 députés, nombre minimum requis pour la mise en place d'une commission d'enquête.

La commission — quatre socialistes, quatre démocrates-chrétiens, deux conservateurs, un libéral, un communiste, un membre du groupe gaulliste du rassemblement des démocrates européens et un membre du nouveau groupe d'extrême droite — a entamé ses travaux le 28 novembre 1984. Un an plus tard. M. Dimitrios Evrigenis, le rapporteur démocrate-chrétien grec, présentait son rapport de 142 pages auxquelles s'ajoutaient 251 pages d'annexes reprenant les déclarations faites par les experts lors des auditions publiques et

d'autres documents fournis par le service de recherches du Parlement européen, ce qui constituait un recensement complet des potentiels racistes et fascistes en Europe.

3. La commission — les concepts

Le nouveau groupe des droites européennes et son Président, M. Le Pen, se sentirent immédiatement visés mais désignèrent toutefois leur député Olivier d'Ormesson pour faire partie de la commission. M. d'Ormesson avait d'ailleurs fait partie du Parlement européen élu en 1979 — en tant que député du groupe gaulliste des « démocrates européens de progrès ». Il participa aux premières réunions de la commission et ne s'opposa ni à la décision d'organiser des auditions publiques auxquelles participeraient des experts ni au questionnaire qui devait être envoyé à ceux-ci auparavant.

Par la suite, à la fin décembre, M. Le Pen donna l'assaut : la commission d'enquête enfreignait le règlement du Parlement européen et n'aurait donc jamais dû être mise en place, et il écrivit au Président du Parlement, M. Pierre Pflimlin. En janvier, il annonça au Président de la commission, M. Glyn Ford, que son groupe ne participerait plus aux travaux de la commission qui outrepassait les compétences de la Communauté.

Mais, en réalité, ce n'était pas pour ces raisons formelles que M. Le Pen était opposé à cette commission. Il avait très bien compris que lui-même et les succès qu'il avait remportés avec ses partisans auprès de l'électorat français étaient en fait à l'origine de la mise en place de cette commission. C'est pourquoi il préféra tenir son groupe à l'écart de ce « pseudo-tribunal ». De plus, la véritable menace qui pèse sur l'Europe n'est pas selon lui le fascisme mais le communisme, l'hégémonie soviétique, l'insécurité de notre situation générale, le faible taux de natalité et l'immigration incontrôlée. Dès lors, il ne pouvait plus nier ses convictions populistes, c'est-à-dire fascisantes. Il justifia une requête déposée auprès de la Cour de justice des Communautés européennes en vue d'obtenir malgré tout la dissolution de la commission en arguant du fait que cette enquête aurait pour effet qu'un « certain groupe de députés au Parlement européen » serait victime d'une discrimination. Cependant, la commission a mené ses travaux à bien et a présenté le rapport Evrigenis, approuvé par 13 des 14 membres présents de la commission. Etaient également du nombre, des membres de la commission appartenant à la droite et qui, au début des travaux, avaient émis des objections semblables à celles de M. Le Pen. Nous songeons, par exemple, au Comte Stauffenberg, député de la CSU, ou à son camarade de parti, M. Otto von Habsburg qui auraient préféré enquêter sur le « fascisme de gauche », sur le terrorisme ou sur le racisme en URSS et en Syrie plutôt que sur un « renouveau » du racisme et du fascisme. Le groupe conservateur, lui aussi, avait tout d'abord vu dans la constitution de cette commission une opération de propagande de la gauche.

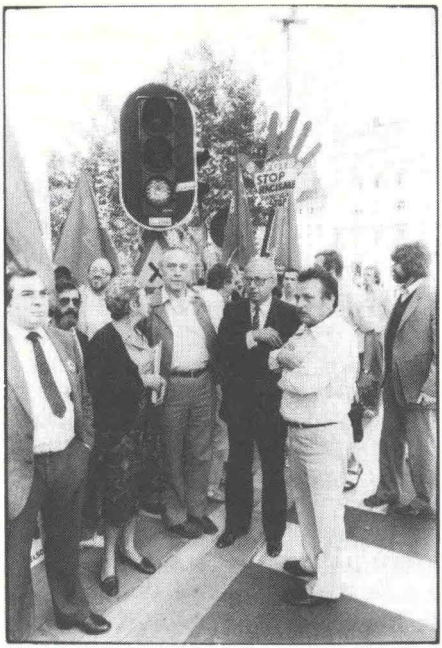

Manifestation anti-apartheid, le 29 août 1985, devant l'ambassade d'Afrique du Sud

Les concepts qui autorisent plusieurs définitions se prêtent particulièrement bien à cela, on le sait. Les concepts de « fascisme » et de « racisme » en sont des exemples. Ils recouvrent des phénomènes sociaux et historiques que l'on ne peut que difficilement définir car ils se présentent sous des formes très différentes et parce qu'ils furent et sont encore utilisés comme concepts de choc dans la guerre politique, ce qui rend toute définition parfaite et incontestée encore plus difficile à formuler. La commission était consciente de ces difficultés et a par conséquent renoncé à enfermer dans un cadre rigide les définitions de toutes les manifestations sociales de ce phénomène qui ont été analysées au cours de l'enquête.

En revanche, elle découvrit que la réalité des sociétés européennes est encore telle, qu'elle procède encore partiellement et à certains moments d'une idéologie raciste et fasciste.

Toutefois, la commission s'est efforcée de retrouver les caractères essentiels de ces deux phénomènes dans la multitude des écrits et des déclarations. Selon elle, le fascisme présente les caractéristiques typiques suivantes : un nationalisme excessif et en tout cas agressif ; un rejet violent et rigoureux de la démocratie parlementaire et de ses droits politiques et syndicaux ; un anti-communisme et un anti-capitalisme marqués visant à l'intégration de la société par le truchement d'un régime appuyé sur un parti unique et d'un système corporatiste (corporations professionnelles) (ce régime, fortement racial, s'appelait chez les nazis la « Volksgemeinschaft », c'est-à-dire la communauté populaire) ; la xénophobie et la discrimination arbitraire entre êtres humains, souvent fondées sur la « supériorité » d'une race ou d'un peuple ; l'exclusion de groupes ethniques entiers désignés comme « boucs émissaires » ou « êtres inférieurs » qui dérangent ou pourraient mettre en danger la « communauté populaire » soudée autour d'un « Führer ». Ce culte du Führer (« Ein Volk, ein Reich, ein Führer », « Führer befiehl wir folgen », « Einer für alle, alle für einen ») contient des éléments plus ou moins mythiques (« Destin », germanisme) ou religieux (catholicisme en Espagne), qui confèrent à toute cette forme de pouvoir une légitimité en quelque sorte surnaturelle et donc intangible.

Le concept de « fascisme » est à cet égard indissociable des courants

qu'il convient de situer historiquement entre les deux guerres mondiales. Ces courants avaient également leurs cibles favorites en matière de discrimination : les juifs et les tziganes, les homosexuels et les marginaux (« art dégénéré »), ainsi que les femmes qui, promues par l'idéologie, ne s'en trouvaient pas moins confinées, dans la réalité, dans leur rôle de mère reproductrice (« Mutterkreuz »).

Finalement, la commission s'est accordée pour reconnaître que les caractéristiques essentielles et incontestables du fascisme étaient les suivantes : une attitude nationaliste, aux antipodes des principes de la démocratie représentative, de l'Etat de droit et de la garantie des droits et des libertés fondamentales et le culte irrationnel d'une communauté pratiquant l'exclusion de certains groupes et la discrimination systématique.

Pour ce qui est du concept de « racisme », la tâche de la commission était plus facile. Dans ce domaine, l'ONU et l'UNESCO avaient déjà déblayé le terrain. Selon leurs travaux, le racisme s'exprime dans des convictions et des actes « dont le fondement est le truisme selon lequel des relations entre groupes différents basées sur la discrimination se justifient par des raisons biologiques ». On explique ainsi volontiers que les relations de dépendance existantes sont intangibles parce qu'immuables (« race des seigneurs » et « sous-hommes »).

Mais il existe également, à un échelon inférieur à celui du « grand » racisme, un « petit » racisme quotidien qui s'exprime dans ce que l'on a coutume d'appeler la xénophobie. A cela s'ajoute le fait que les différentes formes d'expression de racisme en Europe remontent, aujourd'hui encore, à des passés coloniaux : discrimination à l'égard des Noirs et des Asiatiques, plus particulièrement des Indiens et des Pakistanais en Grande-Bretagne ; attitude défavorable à l'égard des Noirs et des Nord-africains en France ; inimitié à l'égard des Turcs en Allemagne qui a pourtant cessé d'être une puissance coloniale depuis 70 ans déjà.

Cette description d'un racisme à trois niveaux élaborée par la commission pourrait constituer la tentative d'explication la plus utile : le « phénomène universel et spontané de la défiance ou de l'inimitié à l'égard de groupes étrangers » ; le « phénomène culturel dont les formes spécifiques se caractérisent par les préjugés et les clichés hérités du passé (colonialisme, « passeport d'Aryen ») ; la « justification de l'agression ou de l'asservissement », non seulement au sens physique, mais également dans l'attitude d'individus à l'égard d'étrangers.

Ces tentatives de définition n'illustrent pas seulement la difficulté qu'a eu la commission pour faire toute la lumière sur ces phénomènes sociaux à analyser. En effet, elles constituent déjà un témoignage de cette réalité européenne aux multiples facettes, 40 ans après la guerre et l'holocauste.

4. Les interpénétrations

Ainsi, même si le racisme et le fascisme ne sont en aucune manière des idéologies semblables, ils pré-

sentent malgré tout de multiples interpénétrations dans l'histoire et à l'heure actuelle. Sous l'angle historique, la plupart des mouvements fascistes étaient bien sûr antisémites. Ce fut surtout l'apport des nazis allemands dont l'idée fixe de la « race aryenne des seigneurs » est également devenue l'idéal d'un nombre croissant de fascistes italiens qui, initialement, n'étaient pas antisémites. Mais, en fait, le racisme et l'antisémitisme avaient toujours débordé le cadre du fascisme. C'est ainsi par exemple que l'antisémitisme a également joué un rôle important en France, sans mener pour autant à une prise du pouvoir par les fascistes, alors qu'inversement l'antisémitisme était inexistant dans l'Italie fasciste des débuts, ni dans l'Espagne phalangiste.

Mais cette distinction n'a jamais été très nette. Presque tous les groupes d'extrême droite étaient ou sont, d'une manière ou l'autre, racistes ; les conceptions ouvertement racistes (comme l'apartheid des Boers en Afrique du Sud, par exemple) présentent toujours des caractéristiques fascistes : un nationalisme exacerbé et le culte de sa propre communauté populaire, « racialement pure » en l'occurrence.

L'exclusion des individus « inférieurs », qui, de préférence d'un point de vue ethnique mais, mieux encore, d'un point de vue raciste, « n'ont rien à faire ici » a toujours servi à asseoir la domination des régimes fascistes autoritaires, à donner à leurs discriminations arbitraires une base pseudo-scientifique, en tout cas immuable et donc volontairement inébranlable. L'histoire récente ne fournit pas d'exemples d'autres justifications invoquées par les fascistes à la prééminence de leur peuple. Toutefois, la prudence est de mise précisément parce que ces deux concepts sont aussi impénétrables que lourds de réminiscences historiques. Une seule chose est certaine : en raison de sa répulsion pour les valeurs démocratiques, un fasciste présente aussi peu de dispositions qu'un raciste pour devenir un démocrate.

Mais la xénophobie qui s'est largement répandue constitue-t-elle une forme de racisme et les millions de citoyens insécurisés sont-ils désormais fermés aux vertus démocratiques ? La commission a apporté à cette question une réponse catégoriquement négative : sous ses formes les moins marquées, le racisme peut être totalement dépourvu des tendances autoritaires propres au fascisme et s'exprimer dans des groupes politiques ou d'autres structures sociales qui, sans cela, ne seraient pas taxées de fascisme. Mais il lui est apparu incontestable que la persistance et la légitimation grandissantes des prises de position xénophobes (M. Kohl : « Le nombre d'étrangers vivant chez nous est trop élevé, il doit être réduit de moitié ») sapent l'engagement des individus en faveur d'une culture politique démocratique dans leur pays et remet par conséquent ouvertement en cause les valeurs démocratiques.

Du point de vue des idées maîtresses, les deux phénomènes présentent donc tant de similitudes que l'on peut sans problème justifier une enquête commune sur ces deux idéologies, ces deux mouvements. D'ailleurs, la réalité sociale

en a favorisé l'interpénétration qui revêt des formes multiples et n'en rend que plus évident le caractère d'actualité brûlante de ce thème, compte tenu des événements historiques auxquels sont liés ces deux mouvements.

5. Les groupes

Dans les pays de la Communauté — et au-delà de leurs frontières — il existe encore de nombreux groupes et organisations qui répandent ouvertement des idées racistes et fascistes. Ils se distinguent par une grande souplesse du point de vue de la forme de leur organisation : les interdictions ont généralement pour effet que les mêmes personnes poursuivent leur activité sous une autre forme et sous un autre nom. Souvent, l'insuccès d'un groupe le conduit à recommencer ses activités sous un autre nom et les conflits entre groupes ne sont d'ailleurs pas rares. Cependant, leur audience s'élargit.

En République fédérale d'Allemagne et en Italie, les groupes d'extrême droite se réclament évidemment de Hitler et de Mussolini, « exemples » historiques. En tout état de cause, il existait en 1984 en République fédérale d'Allemagne 89 groupes et organisations de ce type auxquels les services chargés de veiller au respect de la constitution attribuent plus de 23.000 membres, chiffre qui a légèrement augmenté depuis 1982. Les principaux groupes sont le NPD qui compte quelque 6.100 adhérents et les groupes « national-libéraux » auxquels s'associe le nom de Gerhard Frey, l'éditeur de la « Deutsche National- und Soldatenzeitung » dont le tirage atteint 100.000 exemplaires. Les groupes de Frey totalisent plus de 12.000 membres. Ils englobent, outre une « Deutsche Volksunion » (DVU) qui n'est pas un parti, différentes communautés d'action telles que par exemple, le « Schutzbund für Leben und Umwelt » ou le « Aktion Deutsche Einheit », la « Volksbewegung für Generalamnestie », la « Aktion Deutsches Radio und Fernsehen », la « Initiative für Ausländerbegrenzung » et le « Ehrenbund Rudel ». Assurés du soutien de grandes maisons de presse et d'édition, ces groupes mènent une campagne de justification du régime nazi ainsi que des campagnes xénophobes et antisémistes.

Les beaux jours du NPD sont depuis longtemps passés puisque c'est en 1968 et en 1969 que ce parti délégua des députés dans plusieurs diètes provinciales et qu'il ne manqua que de justesse son entrée au Bundestag, recueillant 4,3 % des suffrages lors des élections de 1969. En 1983, ce parti ne recueillait plus que 0,23 % des voix. Mais il semblerait que cette tendance ait non seulement été stoppée mais même inversée quelque peu. En 1980, 68.096 électeurs ont encore voté pour le parti d'extrême droite, en 1983, ce chiffre était remonté à 91.095 et les élections pour le Parlement européen du 17 juin 1984 voyaient ce parti anticommunautaire et nationaliste allemand recueillir les voix de près de 200.000 électeurs.

Michael Kühnen, ex-lieutenant de la Bundeswehr, se proclame sans ambages le successeur d'Hitler. Interdit en 1983, son « Front national » appelé « Aktions-front Natio-



Conférence de presse, le 8 décembre 1980, du Front de la Jeunesse (ici Dossogne et Gilson) au cours de laquelle on essaya de dégager toute responsabilité de celui-ci dans l'assassinat d'un jeune Marocain

naler Sozialisten/Nationale Aktivisten » (ANS/NA) réapparut ensuite sous le nom de « Freiheitliche Arbeiterpartei » (FAP) avec l'intention déclarée de participer aux élections. Sa section provinciale de Rhénanie du Nord-Westphalie a l'intention de commémorer le 21 avril 1989, centième anniversaire de la naissance du criminel de guerre, de l'organisateur de génocide que fut Adolf Hitler.

Chez les néo-fascistes italiens, la commémoration de l'anniversaire du « Duce », Benito Mussolini, appartient depuis longtemps au passé. Comparativement aux néo-nazis allemands, ils forment un parti puissant. Le Movimento Sociale Italiano (MSI) néo-fasciste, fondé en 1946 et dirigé par Giorgio Almirante, ex-ministre de la justice dans la République fantôme de Salo proclamée par Mussolini, siège depuis belle lurette au Parlement italien. Les néo-fascistes se sont, pour ainsi dire, construit une existence semi-honorable en marge de la politique conforme à la constitution.

C'est l'une des raisons pour lesquelles des néo-fascistes moins conformistes se sont organisés en d'autres groupes. Le plus important de ceux-ci fut « Ordine Nuovo », dissout en 1974, qui poursuit ses activités dans la clandestinité. On lui attribue quelques-uns des actes de violence les plus brutaux qui ont été commis en Italie. Depuis 1960 sévit également une « Avanguardia Nazionale », à laquelle s'ajoutèrent en 1976/77 la « Terzo Posizione »

et les « Nuclei Armati Rivoluzionari », se vouant presque exclusivement au terrorisme, toujours au nom de la résistance contre la société « mercantile » pourrie.

En France, le Front national n'a pas absorbé tous les groupes d'extrême droite. De nombreux fascistes ne participent pas au jeu « légaliste » joué par M. Le Pen et misent, dans leur lutte contre les Nord-Africains, particulièrement contre les Algériens, mais aussi contre les juifs français, sur leur violence sauvage, perpétrée par des groupes de leur bord tels que, par exemple, « Occident » (dissout en 1968), « Ordre Nouveau » (fondé en 1969) ou encore la « Fédération d'Action Nationaliste Européenne » (FANE). La « Nouvelle droite » qui se veut un courant culturel et idéologique et se désolidarise totalement des méthodes des activistes des extrémistes de droite usant de procédés violents, procure pourtant à ceux-ci, dans de nombreux périodiques et cercles de réflexion, tels que le « Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne » (GRECE) une conscience idéologique tranquillisée. Au nom du « nationalisme européen », ils vénèrent la race indo-européenne (Aryens), le paganisme et les lois naturelles.

En Grande-Bretagne, c'est principalement l'immigration d'habitants des ex-colonies, particulièrement des colonies asiatiques (sous-continent indien) et des Caraïbes, qui alimenta continuellement le fascisme et le racisme. Après les troubles raciaux de Nottingham à la fin de l'été 1958, violences attisées par le « Union Movement » de l'ancien fasciste Oswald Mosley, se forma, jusqu'en 1967, à partir de la multitude de groupuscules fascistes et racistes qui disposaient également de milices privées paramilitaires, le « National Front », qui lors des élections communales de 1977 recueillit 230.000 voix et parvint à s'emparer de deux sièges au conseil communal de Blackburn. Mais le NF s'effondra rapidement, n'obtenant plus que 0,6 % aux élections législatives de 1979 et 0,1 % des suffrages en 1983.

Le conflit qui opposa les légalistes « modérés » et les militaristes convaincus aboutit ici aussi à différentes scissions. Le « British National Socialist Movement » donna ainsi naissance en 1968 au « British Movement », en raison de la contestation à laquelle donnait lieu les mots « National socialist ». L'organisation qui est à sa tête est paramilitaire et s'occupe essentiellement de propagande antisémite.

Les nazis « fidèles » qui ne voulaient pas renoncer au qualificatif de national-socialiste constituèrent la « Column 88 » au sein de laquelle ils constituent des arsenaux et forment des cadres armés.

Ces derniers ainsi que différents groupuscules fascistes de Belgique (« Action Française », « Mouvement Social Belge », « Nouvel Ordre Européen », « Front de la Jeunesse », « Vlaamse Militanten Orde »), des Pays-bas (« Nederlandse Oppositie Unie », « Nederlandse Volksunie », « Centrum Partij », « Centrum Democraten ») et d'Espagne (« Fuerza Nueva », « Juntas Espanolas », « Circulo Espanol de Amigos de Europa », « Neue Akropolis ») et en Grèce (Avant-garde nationale estudiantine « FEP », le mouvement nationaliste uni « ENEK », l'union politique nationale « EPEN ») entre-



Une rencontre néo-nazi à l'invitation du « Aktionsfront nationaler Sozialisten » à Bad Bergzadern le 30.4.1983

tiennent des relations plus ou moins étroites. Il ne faut toutefois y voir aucune structure internationale bien organisée ; bien trop fréquents sont pour cela les changements d'organisation et de nom ainsi que les différends entre les nombreux « Führer ».

Pour ce qui est des groupuscules d'extrême droite allemands, il faut surtout mentionner leurs relations étroites avec des groupuscules correspondants en Autriche (qui nient l'existence d'une nation autrichienne et se réclament du nationalisme allemand), en Belgique et aux Pays-Bas (principalement avec les Flamands en raison de leur germanité commune), mais également en France (la FANE a caché Kühnen qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt), en Grande-Bretagne, en Espagne (le « Circulo » espagnol a été fondé en 1965 en République fédérale) et aux Etats-Unis (où le NSDAP/AO fait imprimer ses pamphlets). Le « Wehrsportgruppe Hoffmann », paramilitaire et interdit, avait, en outre, collaboré avec l'OLP et El Fatah, s'entraînant au combat dans les camps de formation de ces deux organisations. On pense que des extrémistes de droite britanniques entretiennent semblables relations avec certaines ambassades arabes et des groupes palestiniens. Le « National Front » et la « League of St. George » britanniques collaborent également avec les « Nuclei Armati Rivoluzionari » italiens ainsi qu'avec des groupes allemands et belges. De

leur côté, l'« Ordine Nuovo » et la « Avanguardia Nazionale » italiens faisaient parler d'eux dans l'Espagne franquiste jusqu'en 1975 et dans la Grèce des Colonels jusqu'en 1974.

Par ailleurs, les extrémistes de droite se rencontrent chaque année, le dernier dimanche de juin, à Dixmude en Belgique où l'on en dénombra plus de 900 l'année passée, venant de Belgique, du Danemark, de France, d'Italie, des Pays-Bas, d'Autriche, de Suède, d'Espagne, des Etats-Unis et d'Allemagne. Le 8 mai 1985, 40 ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, une dizaine d'organisations fascistes européennes se sont rencontrées à Aix-la-Chapelle, se baptisant « Mouvement européen ».



Ces relations internationales s'étendent également aux Etats-Unis, pays de Gary Rex Lauck où de nombreuses publications interdites en Europe sont publiées, et à l'Amérique latine où sont encore réfugiés quelques anciens nazis. C'est là, plus précisément au Brésil, que les néo-fascistes ont essayé en 1978 de mettre sur pied une organisation qui chapeauterait en quelque sorte leurs 480 groupuscules différents. En 1979, à Barcelone, ces groupes précisèrent leurs projets. Au niveau européen, les néo-nazis français de la FANE reprirent un rôle de coordination qui, après l'interdiction de cette organisation en 1981, fut assumé par l'organisation des « Faisceaux nationalistes européens » (FNE) qui lui succéda.

Toutefois, les connexions internationales plus pratiques demeurèrent possibles grâce à une idéologie similaire (revendication d'un pouvoir raciste ou populaire qui doit être imposé, « s'il le faut » par la violence, quelles qu'en soient les conséquences, aux ennemis de la communauté populaire, c'est-à-dire, au premier chef, aux étrangers et à leurs sympathisants). Parallèlement au soutien par la propagande (un « Völkischer Beobachter » est, par exemple, imprimé à Brighton), leur « collaboration » consiste principalement à cacher ceux qui sont poursuivis par la justice de leur pays et occasionnellement à fournir des armes aux différentes milices privées, aux « Wehrsportgruppen » et autres groupes paramilitaires.

6. Le terrorisme

Les « actions », en d'autres termes les actes de terrorisme, constituèrent le principal moyen utilisé par

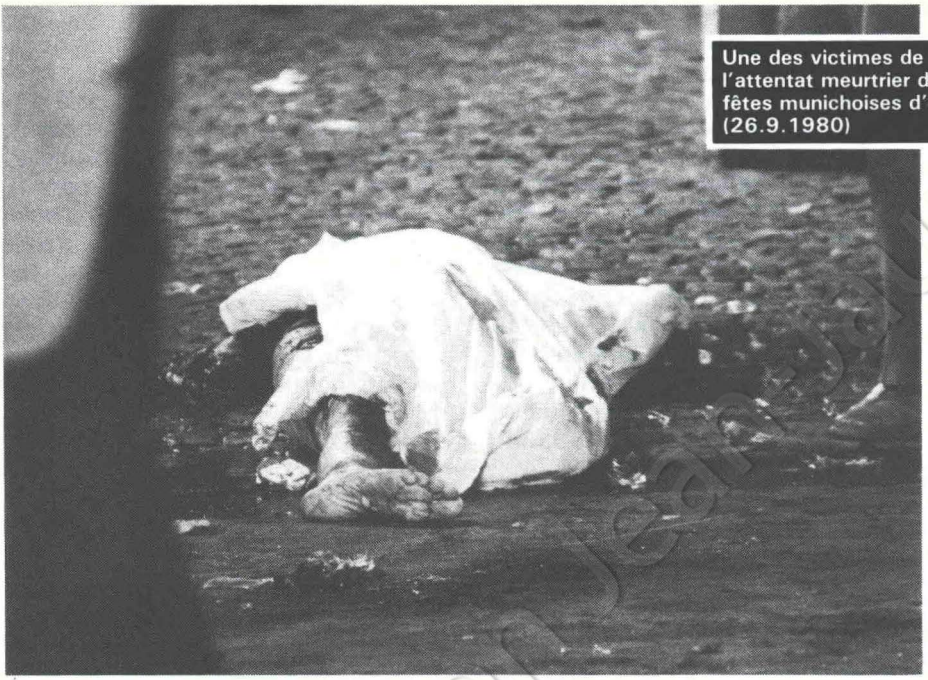

Une des victimes de l'attentat meurtrier des fêtes munichoises d'octobre (26.9.1980)

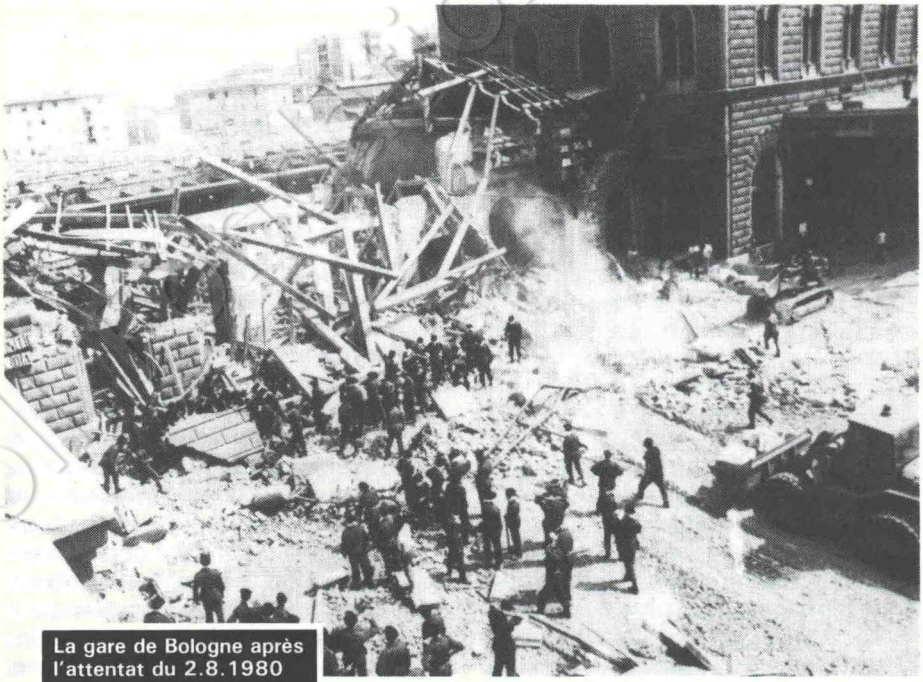

La gare de Bologne après l'attentat du 2.8.1980

les néo-fascistes pour réoccuper, ces dernières années, l'avant de la scène. Ils allèrent même, en 1979, lors de leur réunion à Barcelone, jusqu'à vouloir entrer en contact avec les terroristes de gauche qui, à l'époque, faisaient fréquemment la une et dont les enseignements auraient pu leur être utiles. Les experts affirmèrent que les activités terroristes des extrémistes de droite avaient atteint leur point culminant au début des années 80. Cette constatation vaut principalement pour la République fédérale d'Allemagne où furent toutefois encore découverts en 1984 des dépôts d'armes. En 1980, l'attentat à la bombe perpétré à Munich lors de l'Oktoberfest secoua toute l'Allemagne. Plusieurs personnes y trouvèrent la mort, d'autres furent blessées, parfois grièvement. L'appartenance de l'auteur de l'attentat, lui-même décédé, à un groupe néo-nazi a certes pu être établie, mais on ne sait toujours pas aujourd'hui si c'est de son propre chef qu'il s'en est pris à une foule en liesse ou s'il a agi « sur ordre », chargé de cette mission par son groupe. En tout cas, le ministre bavarois de l'Intérieur de l'époque, M. Gerold Tandler (CSU) déclara très peu de temps après l'attentat qu'il s'agissait de l'acte d'un isolé.

Attentats-« signaux » frappant des groupes de personnes totalement innocentes qui étaient là par hasard, les actes terroristes des différents groupuscules néo-fascistes italiens présentent les mêmes caractéristiques. Dans ce pays, c'est la « terreur noire » qui frappa le plus souvent et le plus durement. En décembre 1969, 17 personnes furent tuées et 88 blessées lors de l'attaque de la Caisse agricole à Milan, Piazza Fontana. En mai 1974, il eut 8 morts et 94 blessés lors d'un attentat au cours d'une manifestation syndicale Piazza della Loggia à Brescia. Peu de temps après, en août 1974, 12 personnes perdirent la vie et 105 furent blessées à la suite de l'attentat à la bombe qui visait l'Italicus-express entre Bologne et Florence. Mais l'attentat le plus sanglant que signèrent les fascistes fut celui de la gare centrale de Bologne où l'on releva, le 2 août 1980, après l'explosion d'une bombe, 85 tués et plus de 200 blessés. La veille de Noël de la même année, ils avaient encore pris pour cible un express, cette fois celui assurant la liaison Naple-Milan à l'endroit même de l'attentat contre l'Italicus-express, tuant 15 personnes et en blessant plus de 100 autres.

Il convient d'ajouter, à cette liste impressionnante des attentats de la terreur noire en Italie, quelques autres attentats visant des juges d'instruction ainsi que les multiples entraves à la justice imputables aux services de sécurité de l'Etat. Le procès des auteurs de l'attentat de la Piazza Fontana, par exemple, a dû être remis sur le métier en 1984 (15 ans après l'attentat !) parce que la libération prononcée, faute de preuves, au cours de la procédure en appel, paraissait tellement injustifiée qu'une nouvelle procédure a été ouverte contre les néo-fascistes proches de « l'Ordine Nuovo » et l'agent du SID, services secrets de l'armée, qui avaient été condamnés à la détention à perpétuité en première instance. Dans d'autres procès d'auteurs d'attentats néo-fascistes, il n'est pas douteux que

de hauts magistrats se soient compromis à l'instar des juges du procès de l'affaire « Italicus » dont le verdict de remise en liberté pour insuffisance de preuves laissait clairement entendre que la Loge maçonnique P 2 s'était cette fois servie d'Ordine Nuovo afin de poursuivre une « stratégie de la tension » visant à empêcher par la subversion et le terrorisme que le pays ne bascule à gauche et à créer ainsi les conditions permettant un éventuel coup d'Etat.

Se distinguant des autres mouvements fascistes européens, les héritiers italiens de Mussolini ont tenté à plusieurs reprises, sans succès, de renverser le gouvernement légal comme en 1964 avec la participation du Général Giovanni Lorenzo qui voulait déporter des milliers d'anti-fascistes et de représentants de la République ou en décembre 1970 lorsque le « Fronte Nazionale » de Junio V. Borghese et d'autres néo-fascistes projetant un coup d'Etat avec la participation de la Loge P 2 ne flanchèrent qu'au dernier moment. Enfin, en octobre 1974, le chef du SID, le Général Miceli, et la loge P 2 voulurent tenter un putsch.

Les échos concernant des « jeux » paramilitaires proviennent principalement de Belgique même si les milices privées y sont interdites tout comme dans d'autres pays. Il y a longtemps que le « Front de la jeunesse » wallon, dissout en 1981, et le « Vlaamse Militanten Orde », qui assura récemment le « service d'ordre » du « Vlaamse Blok », pratiquent le maniement des armes en uniforme et s'adonnent à des exercices de tir. C'est ainsi qu'en Belgique, dans une banlieue bruxelloise, un membre du « Front de la Jeunesse » revenant d'un exercice de tir abattit « sans raison » un Marocain.

Des incidents semblables se sont produits également en France : des membres de « Nouvel Acropole » ont ainsi mis le feu à un établissement qui servait de mosquée et ont également diffusé la pire propagande raciste sous le nom de « Club Charles Martell ». Un chômeur abat deux Turcs et s'écrie « Heil Hitler ». Un jeune nazi tire sur sa logeuse et la tue parce qu'elle était juive. Même si, dans ces cas-là, on n'a pas fait feu ou lancé une bombe aveuglément dans la foule, en guise de « signal » comme en Allemagne ou en Italie, les attaques ciblées visant des juifs et des travailleurs islamiques n'en sont pas moins révoltantes. Il faut encore y ajouter, en France et en Grèce principalement, les innombrables attaques et attentats à la bombe dont sont victimes les librairies spécialisées dans la littérature de gauche.

En Grande-Bretagne, les actes terroristes commis par les extrémistes de droite avaient des motivations plutôt raciales. Les différents groupes fascistes partant en croisade pour « l'expulsion et le rapatriement de tous les immigrés de couleur racialement inassimilables » se sont surtout servis des mutations économiques et sociales intervenant dans les vieilles cités industrielles britanniques où étaient apparus des ghettos noirs et indiens. A Brixton en 1981 ou à Toxteth en 1985, une étincelle a suffi pour mettre le feu au cocktail de colère formé par les discriminations raciales et les frustrations nées du désespoir professionnel et économique, tant parmi

les gens de couleur que parmi de nombreux travailleurs anglais. Des groupuscules d'extrême droite attisaient à l'envi ces troubles et en ont même provoqué quelques-uns.

Les formes de terrorisme adoptées par les différents groupuscules d'extrême droite diffèrent fortement. Elles dépendent dans une large mesure de données historiques : les groupes italiens et allemands veulent réhabiliter des régimes nazi ou fasciste, renouer avec un passé à leurs yeux « glorieux » où les leurs détenaient le pouvoir absolu auquel ils aspirent. Leurs « signaux » doivent annoncer qu'ils sont prêts à passer à l'acte et à sortir de leur torpeur les nombreux sympathisants qu'ils croient avoir et avec lesquels ils referont la « révolution nationale ». Dans leur cas, il s'agit donc principalement de restaurer la puissance fasciste dont la haine raciale est un élément négligeable pour les Italiens, mais pas pour les Allemands. En Grande-Bretagne, les fascistes ne sont jamais arrivés au pouvoir ; seul le racisme à l'égard des immigrés provenant de l'ancien empire britannique peut les inspirer et alimenter leur haine raciale. C'est pourquoi, il a toujours fallu voir dans les troubles raciaux qui ont éclaté dans ce pays, moins des actes de terrorisme des fascistes que des occasions pour eux de laisser libre cours à leur penchant teinté d'idéologie pour la violence.

En France, la majorité des actes commis par des individus vise principalement les immigrés maghrébins. En dépit de leurs divergences sur le plan de la motivation de la violence et des objectifs de leurs actes terroristes — pour autant que l'on puisse parler d'objectifs —, tous ces groupuscules ont un dénominateur commun : la vénération de leur propre race ou de leur propre peuple doublées de la vénération de la puissance et de la gent militaire font de l'exercice de la terreur une sorte d'élixir de vie pour les fascistes. Dans le camp de l'extrême droite, les multiples sécessions de groupuscules pour lesquels la politique « légaliste » du FN en France ou du MSI en Italie, du NPD en République fédérale d'Allemagne ou du NF en Grande-Bretagne était ou est trop molle et qui se donnent toujours des noms martiaux prouvent à quel point la violence fait partie de l'idéologie fasciste. Les partis dont la violence ne s'exprime que verbalement continuent malgré tout à entretenir des relations avec les groupes d'action ou de terrorisme auxquels profitent la propagation pacifique des idées fascistes ou racistes dans le cadre de leur « régime » respectif. Il est vrai que les chemises brunes de Hitler ne seraient pas parvenues à se frayer un chemin par la force jusqu'au pouvoir sans la complicité parlementaire des nazis lesquels auraient été bien incapables de sceller aussi rapidement leur prise « légale » de pouvoir sans leur armée privée.

7. La relève

Mais d'où viennent donc ces gens qui aujourd'hui encore, ou mieux aujourd'hui à nouveau, se laissent embobiner par les groupuscules fascistes et leurs objectifs inhumains, en dépit des expériences cruelles vécues lorsque les nazis étaient au pouvoir ? Hormis de

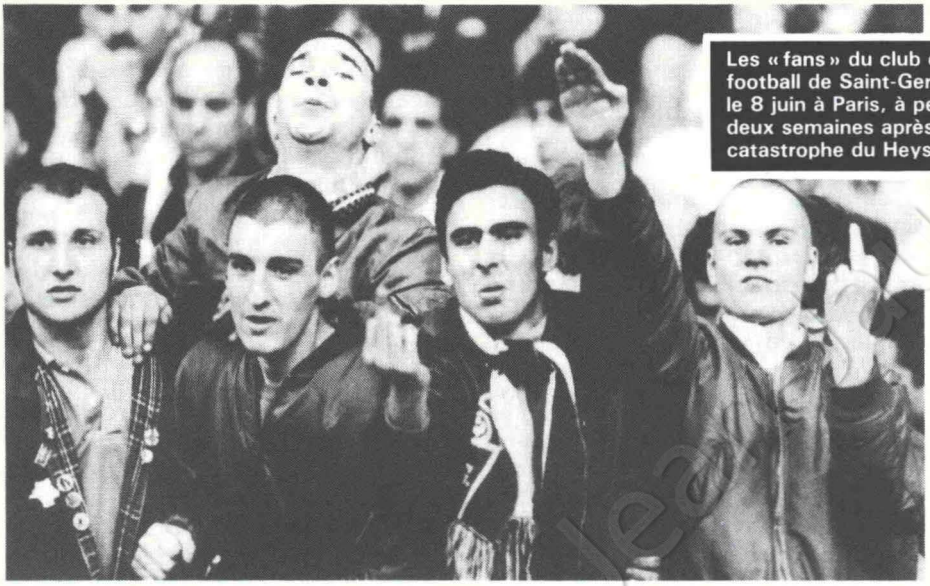

Les « fans » du club de football de Saint-Germain, le 8 juin à Paris, à peine deux semaines après la catastrophe du Heysel

nombreux anciens nazis résidant en République fédérale et qui, sans l'appui d'une organisation ou sous le couvert des associations de vétérans SS, semblent depuis quelques années s'être à nouveau départis de leur crainte des médias, une autre pépinière s'est récemment révélée aux jeunes néo-nazis qui ont pu s'y approvisionner, au moins temporairement, avec un certain succès, à savoir les bandes de voyous, les « Skinheads » et les clubs de supporters militants de football.

Ainsi en République fédérale, il a été établi que les meneurs de quelques clubs de supporters de football appartenaient également à des organisations néo-nazies, à l'image du fameux « SS-Sigi » de Dortmund. Les activités des organisations fascistes britanniques telles que le NF, le British Movement, le British National Party dans le milieu du football insulaire ont été passées au peigne fin de la même manière. Selon cette enquête, les extrémistes de droite parlaient vers 1978-1980 d'un « Front footballistique » destiné à enrôler de jeunes supporters dans les groupuscules racistes. C'est tout particulièrement lors des rencontres internationales ou des matchs de coupe d'Europe, alors que leur sentiment d'appartenance à un groupe est souvent exacerbé à l'extrême par une consommation excessive d'alcool, que les supporters se laissent relativement facilement abuser par des slogans d'extrême droite : « Nous sommes les meilleurs », « Nous vaincrons ». Les adversaires sont traités par le mépris ; en cas de défaite, des « boucs émissaires » seront dénoncés. Ainsi, l'agressivité des clubs de supporters liée à ce contexte favorise le culte de la violence ou l'entretient alors que dans des manifestations sportives, c'est le fair-play qui devrait prévaloir. Il n'est pas rare que d'importants

effectifs de police doivent tenir les clubs de supporters à l'écart les uns des autres.

Leurs slogans sont absolument identiques aux slogans politiques des fascistes dont les dogmes sont ceux de la supériorité, du dénigrement, voire le cas échéant, de la suppression de l'adversaire et la dénonciation de boucs émissaires responsables des défaites ou des échecs.

Certes, le fait que les clubs de supporters de football soient sensibles aux slogans fascistes ne signifie pas pour autant que les jeunes connaissent réellement les objectifs politiques du NF ou encore du British Movement, par exemple, mais il démontre que les compétitions sportives faisant appel aux sentiments patriotiques ou au patriotisme local (le plus fort s'impose, le meilleur gagne) constituent un terrain propice pour des organisations qui ont fait de la force et de la victoire leurs doctrines, d'autant plus qu'actuellement, de nombreux jeunes n'ont pratiquement aucune chance, à cause du chômage, de pouvoir un jour se sentir, dans des circonstances normales, puissants ou vainqueurs, tant dans leur vie professionnelle que dans leur vie privée. La commission du parlement belge chargée d'enquêter sur la tragédie qui eut pour cadre le stade du Heysel à Bruxelles lors du match de coupe d'Europe opposant le FC Liverpool et la Juventus de Turin fit état, à plusieurs reprises, d'une complicité entre vandales et meneurs de groupes d'extrême droite. Par ailleurs, il a été établi que des membres du British Movement fasciste ainsi que des néo-fascistes italiens de l'« Ordine Nuovo » étaient présents lors du match et ont pris une part active aux affrontements. De même, les « Skinheads » qui, en République fédérale d'Allemagne par exemple, ont constitué le noyau dur des fauteurs de troubles lors de nombreuses manifestations politiques ne peuvent être que sensibles aux idéaux de glorification de la violence des néo-nazis, même si toute finalité politique leur est complètement étrangère. Des recherches récentes ont toutefois démontré également que les « Skinheads » se réclament expressément, dans de nombreux pays européens, de figures marquantes du fascisme ou du nazisme et adhèrent aux idéaux fascistes ou racistes. C'est ainsi qu'au début de 1986, une bande de Skinheads s'est rendue coupable du meurtre d'un Turc à Hambourg.

Qu'il s'agisse des « Skinheads » ou des clubs de supporters de football, on ne peut se contenter de les analyser pour constater un alignement indiscutable sur les objectifs politiques du fascisme et du nazisme. Mais ils affichent et défendent des positions et des attitudes qui ont également cours dans les groupes fascistes et nazis : culte agressif de la violence, complexe de supériorité et haine raciale ainsi que, sous des formes plus ou moins marquées, psychose des foules et culte du Führer.

Inversement, les organisations fascistes peuvent procurer une couverture politique aux tendances agressives et violentes présentes chez de nombreux membres de ces groupes.

8. Le phénomène d'influence

Aux élections, pour autant qu'ils se prêtent à ce « jeu » démocratique, les extrémistes de droite enregistrent presque invariablement la défaite, à l'exception des Italiens et maintenant des Français. Dans la plupart des cas, le nombre de membres de ces partis ou organisations est en déclin depuis les années 50, notamment en République fédérale où, si l'on dénombre encore plus de 20.000 néo-nazis organisés, ils étaient encore 76.000 en 1954.

Toutefois, en règle générale, leur infuence touche un public plus nombreux que leurs électeurs et leurs membres. Devant la commission, M. Simon Wiesenthal a qualifié de « pathologie normale » dans des sociétés démocratiques la fascination des anciens nazis et fascistes pour leur passé. Mais il est malaisé de tracer la frontière entre la xénophobie « normale » et le racisme ou encore entre le militantisme et le terrorisme. Et il est particulièrement difficile de tracer la frontière entre une xénophobie fasciste — c'est-à-dire fondée sur le dogme de la supériorité — et les mesures prises par des gouvernements démocratiques à l'égard des étrangers et qui encouragent, même indirectement, cette hostilité.

Avec, en toile de fond, l'actuelle crise économique et sociale qui frappe tous les pays occidentaux, la xénophobie est en effet devenue un thème politique d'une actualité brûlante qui a sérieusement conforté la position de l'extrême droite. Toutefois, ce thème touche bien plus que l'audience des extrémistes de droite. A ce titre, l'extrême droite exerce également une influence sur certains volets des programmes politiques de la droite et de la gauche traditionnelles.

Tel est le cas par exemple de la République fédérale d'Allemagne où depuis quelque temps, se présentent de plus en plus de listes aux élections qui réclament une baisse de la population étrangère, en d'autres termes le retour plus ou moins forcé des immigrés dans leur pays d'origine et où même les partis établis croient ne pas pouvoir faire autrement que d'inscrire semblables objectifs à leurs programmes. Ainsi, les partis conservateurs sont-ils maintenant pratiquement alignés sur cette position, même si c'est en des termes moins radicaux que ceux utilisés par les extrémistes de droite. En tout état de cause, cet alignement a conféré à cet objectif de leur politique un poids certain. Les sociaux-démocrates, eux non plus, ne désirent s'aliéner leur électorat conservateur et, jusqu'à présent en tout cas, s'ils récusent cet objectif politique, ce n'est pas sur le fond mais sur la forme.

Une évolution semblable a également pu être observée en France. Lors des campagnes électorales, les thèmes du FN, étrangers et criminalité, ont été repris par tous les partis. Et ce n'est pas un hasard si le nouveau gouvernement français dirigé par le gaulliste Jacques Chirac a présenté d'emblée un train de projets de loi visant à améliorer la sécurité intérieure, parmi lesquels figure — naturellement serait-on tenté de dire — un projet visant à faciliter le départ des étrangers. La « mise au rancart » de l'équation

« étrangers = criminalité » s'impose, estimait récemment M. Charles Pasqua, ministre gaulliste de l'Intérieur. Certes, le Front national d'extrême droite avait obtenu dans ce pays, deux fois consécutivement lors d'élections nationales (en 1984 aux élections européennes et en 1986 aux législatives), quelque 10 % des voix en se servant de slogans xénophobes, se voyant ainsi reconnaître l'égal du PC en tant que force politique.

Mais dans d'autres pays également, le thème de la xénophobie qui a partout porté l'extrême droite à l'avant-plan, a depuis longtemps été repris par les partis démocratiques établis. En Belgique, une loi due à M. Jean Gol, ministre libéral de la Justice, impose des limites à la réunion des familles d'étrangers. Une mesure qui trouve toujours d'ardents défenseurs en République fédérale d'Allemagne également, surtout parmi les chrétiens-démocrates, malgré que ces restrictions anti-familiales et inhumaines y soient déjà très étendues.

En Grande-Bretagne, des experts ont même parlé d'un « racisme d'Etat » allant dans le sens des positions xénophobes et de la sympathie pour le « NF » fasciste. Les dispositions légales régissant la nationalité, les barrières supplémentaires mises à l'immigration des membres de la famille ou des parents d'étrangers, mais également l'insuffisante considération dont jouissent les gens de couleur auprès des juges ou de policiers en Grande-Bretagne auraient même développé le racisme. Les partis traditionnels n'auraient même pas dû s'engager davantage contre les discriminations raciales parce que les réactions de l'opinion publique allaient plutôt dans le sens d'un rejet de l'immigration.

Il n'y a qu'en Italie, où le fascisme n'a pas une coloration raciale aussi marquée que le nazisme allemand, que les 3 millions d'électeurs du MSI néo-fasciste semblent ne pas inciter les autres partis à consentir des efforts sensibles pour les attirer, en truffant leurs programmes de termes particulièrement enjôleurs, hors des rangs du MSI. La présence de néo-fascistes au parlement y constitue une institution permanente que rend toutefois supportable le fait que le parti des partisans de Mussolini est logiquement coupé de **tous** les autres partis et doit par conséquent se contenter d'une existence en marge dépourvue de toute influence, une sorte de « sanctuaire » surveillé réservé aux éternels nostalgiques.

Bien que la plupart des groupes d'extrême droite ne trouvent donc auprès des électeurs qu'un écho limité et fugitif, ils font partie, avec leur propagande et, naturellement, avec leurs actes terroristes et de violence, de la vie politique de tous les pays européens et exercent ainsi indirectement une influence sur les prises de position et les stratégies d'autres groupes et partis politiques.

Les membres de la commission se virent également confirmés que c'est parfois à cause de cette influence que les partis sont amenés, pour des raisons purement électoralistes, à accepter de jouer avec des positions des extrémistes de droite, ce qui donne une certaine publicité à ceux-ci et contribue à leur survie. Toutefois, ce qui, compte tenu des souvenirs liés au

passé fasciste ou nazi, ne saurait être considéré que comme une poussée en direction d'une union plus étroite avec les partis modérés traditionnels devient, avec le temps, toujours plus dangereux. Leur « réaction de rassemblement » devant semblable passé, dont certains partis tentent de profiter, s'affaiblit de plus en plus et ne compense plus l'effet de propagande en faveur des extrémistes de droite.

40 ans après la fin du conflit mondial, des tabous qui étaient encore attachés à certains thèmes ou à certaines expressions de cette époque s'estompent également.

9. La crise

Différents sondages effectués au début des années 80 révèlent les raisons qui ont amené des partis démocratiques traditionnels à s'engager dans cette thématique. Le sondage réalisé en 1981 par l'Institut SINUS en République fédérale d'Allemagne a déjà été évoqué. Il révélait qu'une partie non négligeable de la population ouest-allemande était réceptive aux idées des extrémistes de droite ou sympathisait ouvertement avec eux.

Aux Pays-Bas, pays célèbre pour sa tolérance, sur un échantillonnage d'étudiants interrogés, non seulement 1,5 % se déclaraient favorables à un parti ouvertement raciste mais 8 % avouaient leurs sympathies pour des extrémistes de droite et 35 % se déclarèrent même favorables à des conceptions autoritaires dures.

Quant à la pacifique Irlande (du Sud), 24 % de toutes les personnes interrogées s'y déclaraient, en 1981, favorables à l'instauration de quartiers séparés pour les personnes de couleur différente. En Grèce, lors des élections législatives de 1985, 0,6 % seulement des électeurs donnèrent leur suffrage au parti de la junte des colonels (EPEN), mais 2,3 % des électeurs grecs avaient veillé en 1984 à ce que ce parti puisse envoyer un député au Parlement européen. Le mouvement autrichien AUS (« halte aux étrangers ») n'obtint certes que 0,4 % des suffrages lors des élections législatives de 1981, mais une année auparavant, 3,2 % des électeurs autrichiens avaient voté, lors des élections présidentielles, en faveur du candidat du NDP, M. Norbert Burger, dont le parti draine tous les anciens et les nouveaux nazis. De même, lors des élections présidentielles de 1986, au cours desquelles le candidat conservateur Kurt Waldheim fut accusé de crimes de guerre, un antisémitisme que l'on avait cru rapidement oublié fit son apparition.

De nombreux experts virent les causes d'une recrudescence ou en tout cas d'une montée du racisme dans une réaction de défense de l'individu à plusieurs crises frappant les sociétés industrielles occidentales qui, dans leur déroulement partiellement concomitant, remettaient en question des contextes, des références et des valeurs, anciens et familiers, qui avaient longtemps servi, en quelque sorte, de corset à cette société :
1. l'urbanisation foudroyante du cadre de vie liée à la rapide croissance économique que connut l'Europe au cours des années 50 et du début des années 60 a non seu-

lement déraciné de nombreuses personnes mais les a également confrontés à des conditions de vie, de transport et de logement souvent déficientes, à tout le moins désagréables, dans une mesure en tout cas nettement supérieure à ce que connurent les citadins de longue date.

2. La démocratisation de l'enseignement en bouleversa les valeurs établies. A partir de ce moment, les idéaux respectés à l'égard desquels on n'émettait que peu de réserves devinrent caducs. En matière d'ascension sociale, les ambitions devinrent à la fois plus faciles et plus difficiles à satisfaire : plus faciles parce que la réforme de l'enseignement rendait accessible à un nombre rapidement croissant d'élèves et d'étudiants des perspectives qui auparavant, en l'absence d'accès à l'enseignement, leur restaient fermées ; plus difficiles parce que les privilèges que l'on espère liés à l'ascension sociale souhaitée et qui, auparavant, allaient de soi, ne se sont pas, eux, démocratisés.

3. Cette disparition d'idéaux longtemps respectés caractérise non seulement les institutions d'enseignement, mais également toutes les organisations sociales. La méfiance et l'hostilité manifestées à l'égard des immigrés de cette époque reflètent donc plutôt l'angoisse et l'indécision que la foi en ses propres idéaux et en ses capacités, voire en sa supériorité que les fascistes voulaient inculquer à leurs compatriotes.

4. A tout cela s'ajoute encore une crise économique qui soumet la cohésion des sociétés à rude épreuve mais n'aurait probablement pas conduit à cette forme de xénophobie s'il n'y avait pas eu les autres crises.

Depuis que, dans la Communauté européenne, le chômage massif est devenu une chose presque « normale », la crainte grandit de voir la récession et le chômage s'enraciner plus profondément. Ce ne serait pas les actuelles difficultés économiques elles-mêmes qui rendraient les hommes plus sensibles aux propos simplistes des fascistes et à leurs modèles de solution, mais bien l'insécurité et la peur de voir ces difficultés persister et peut-être même s'accroître. Certes, il y a, par exemple, la saisissante concomitance de l'évolution du chômage et des succès électoraux des nazis sous la République de Weimar. Mais peu de temps après, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ou la Suède connurent également des taux de chômage élevés, semblables à ceux atteints en 1930 sous la République de Weimar, sans que cela ait pour autant porté les fascistes ou les nazis au pouvoir.

Nous avons ainsi voulu montrer que si la crise économique a été et est, certes, un facteur important des succès remportés par les fascistes et les racistes, d'autres facteurs doivent également être pris en compte qui sont liés à la culture politique du pays, à la forme d'organisation et à la puissance des groupes d'extrême droite, à la constitution, aux institutions et à leur légitimité ainsi qu'à la population elle-même. En revanche, le racisme « quotidien » qui va aujourd'hui s'amplifiant et qui n'est pas prôné ouvertement comme l'antisémitisme nazi, qui est même généralement démenti, pénètre toutes les couches de la population et ne con-

cerne pas seulement les individus menacés par le chômage et les difficultés économiques.

Mais l'insécurisation fondamentale de nombreux individus que l'on ne saurait en aucune manière assimiler aux milieux d'extrême droite, constitue une menace pour les formes traditionnelles de la tolérance en Europe.

Lorsque certaines catégories de la population, particulièrement les jeunes, ne perçoivent plus aucune perspective de vie professionnelle satisfaisante, voire seulement de trouver un emploi stable, pour ne plus voir comment s'intégrer dans une société qui, à l'évidence, ne peut utiliser leurs compétences, ne peut satisfaire leurs aspirations, le danger de radicalisation est imminent. Rapidement, un « bouc émissaire » est alors trouvé que l'on peut accuser de tous les maux. Ce rôle est pratiquement automatiquement attribué aux étrangers qui sont des concurrents sur le marché de l'emploi, à ces étrangers qui, finalement, « n'ont rien à faire ici ».

Mais au moins aussi déterminante que la radicalisation des individus directement concernés est la façon dont laquelle la société, dans son ensemble, réagit à ces difficultés économiques. Le bouc émissaire étranger ne tombe pas seulement à pic pour les « laissés pour compte » qui se trouvent eux-mêmes dans une situation désespérée. Il est également accueilli à bras ouverts par les responsables de l'évolution économique.

Toutefois, cette recrudescence de la xénophobie s'insère à merveille dans la philosophie des groupuscules d'extrême droite : des racistes pour qui leur propre « race » est le modèle en toutes choses et déclarent les autres inférieures aux fascistes. Non seulement, ils voient dans le « travailleur étranger » un danger pour leur chère communauté populaire, mais se servent également de la présence indésirable des étrangers comme pierre angulaire de leur propagande qui leur permettra de ranimer le sens de la « communauté populaire » (« Français d'abord », « les emplois allemands aux Allemands »), pour gagner des partisans et conquérir le pouvoir.

Le rapporteur grec a vu dans ce mélange de réelle insécurisation de nombreux individus, de tactiques électorales de partis traditionnels et de propagande d'exrême droite, un spectre nouveau qui hante l'Europe et il a forgé pour ce phénomène un nouveau terme à racines grecques : la xénophobophilie, c'est-à-dire la sympathie pour les idées xénophobes. Ce phénomène déborde largement le milieu des extrémistes de droite qui attisent cette xénophobie à leur profit. La xénophobophilie touche également tous ceux qui, tout en n'approuvant pas la xénophobie, tentent malgré tout de l'exploiter à des fins politiques. En agissant ainsi, ils servent aussi la cause des fascistes et des racistes.

10. Le souvenir

Les deux phénomènes décrits jusqu'à présent, à savoir les idées des groupuscules d'extrême droite pétries de supériorité raciste ou ethnique, mais aussi la xénophobie très répandue, ce racisme « quotidien » qui se borne finalement à

désigner des boucs émissaires, responsables de la crise économique ou d'une crise personnelle, et qui se rencontre dans tous les milieux politiques, même celui de gauche, rappellent une situation politico-psychologique qui fut autrefois favorable aux nazis en Allemagne.

En 1926, les nazis ne constituaient encore qu'un petit parti dissident dont le chef venait de sortir de prison et n'osait même pas prendre la parole en public. Pourtant, c'est lui qui déclara aux Allemands, tirés quelques années auparavant de leurs rêves d'hégémonie mondiale — dominés par le prestige de l'armée et le militarisme — et humiliés par les vainqueurs de la première guerre mondiale, qu'ils devaient se montrer forts, assez forts en tout cas pour conquérir à l'Est un empire mondial qui pourrait longtemps vivre en autarcie. Adolf Hitler ne voulait pas faire la guerre pour des colonies, comme son modèle italien Mussolini, mais bien pour le « droit à la terre » en Europe, pour la suprématie sur le continent.

L'expansionnisme territorial qui caractérise le fascisme de l'entre-deux-guerres ne se retrouve guère, il est vrai, dans les groupuscules fascistes d'aujourd'hui, mais le nouveau regard porté sur la défaite subie lors de la dernière guerre mondiale, la réhabilitation des fauteurs et des criminels de guerre, le rétablissement de l'Allemagne dans un rôle de puissance sur le continent européen, tout cela hante les esprits des néo-nazis et des néo-fascistes d'aujourd'hui.

Par ailleurs, le démagogue inspiré par la Vienne antisémite a donné à ces millions de nouveaux pauvres, à ceux que la démocratie avait déçus, aux nostalgiques d'un passé prétendument « glorieux » une explication simple de leurs malheurs : « le Juif ». C'est lui qui a défait l'Etat sain et puissant formé par la communauté populaire unie, qui est responsable de tout ce gâchis de la République de Weimar, mais c'est lui aussi qui était nécessaire dans la lutte pour le « droit à la terre ». Si l'on supprimait « le Juif », qui asservit et soumet le peuple, plus rien ne s'opposerait à la suprématie de son peuple. La deuxième guerre mondiale déclenchée par ce propagandiste impose aujourd'hui encore aux néo-nazis quelques tabous qui sont toutefois en perte de vitesse. Pour les plus radicaux d'entre eux, « le Juif » est aujourd'hui encore responsable de l'oppression du peuple. Pour de nombreux autres, les Turcs ou tout simplement « les étrangers » ont repris le rôle « du Juif », devenant ainsi responsables du fait que le fonctionnement de la société n'est plus aussi « harmonieux » que ne le laissait entrevoir l'image offerte par la « communauté populaire », mais également du fait qu'ils demeurent privés de la prospérité et de l'importance auxquelles ils croient avoir droit.

Certes, les situations ne peuvent que difficilement être comparées :

l'expérience vécue lors du deuxième conflit mondial et l'holocauste appartiennent au passé ; les moyens techniques de domination criminelle sont mille fois plus terribles ; la crise économique n'atteint pas, même où elle est très grave, l'ampleur de la catastrophe des années 30. Et pourtant, la peur de l'étranger ou la haine de l'étranger fait toujours — ou encore —



Visite, le 28 septembre 1984, de Jean-Marie Le Pen à Schaerbeek, où il fut accueilli par Roger Nols

recette ; elle est peut-être même encore plus forte puisque nous avons véritablement été chercher les étrangers et que ce ne sont pas des Allemands qui sont devenus, par décret, des étrangers. Mais à nouveau, c'est l'étranger qui est responsable de tous les maux, que l'on en souffre ou que l'on ait contribué à les susciter. Finalement, chacun aime quand même bien être supérieur, au moins être « maître chez soi » même si l'on a encore de nombreux supérieurs au-dessus de soi et que l'on est pas prêt à changer quelque chose à cette situation — on est quand même toujours plus qu'un « étranger ».

Ainsi, s'il ne faut pas craindre un rétablissement soudain de la suprématie nazie ou fasciste puisque la situation est tout autre, un sentiment désagréable doit toutefois saisir tous ceux qui ne sont pas d'avis que la domination nazie nous a « pris à l'improviste ». Les formes de l'idéologie fasciste et nazie varient en fonction des données historiques et sociales, mais quelques idées fondamentales semblent aujourd'hui ne plus émouvoir personne.

11. L'inquiétude

Avoir constaté et vérifié qu'il existe en Europe une tendance à l'aggravation de la xénophobie, et que, simultanément, des groupuscules radicaux de droite et également fascistes continuent à sévir dans de nombreux pays européens et entretiennent malheureusement des relations, tel est le résultat essentiel d'un an de travail intensif fourni par les députés.

Telle était en effet la quintessence des auditions publiques : dans toutes les sociétés européennes étudiées, l'intolérance à l'égard de certaines communautés d'étrangers s'accroît. Les immigrés de couleur, naturalisés ou non, sont l'objet de discriminations. Considérés comme sous-développés ou primitifs, les immigrés provenant de Turquie ou du Sud de l'Europe en général devront souvent souffrir qu'on leur adresse la parole en « petit nègre » ou d'être traités comme des serviteurs, ce qui n'est pas le cas des étrangers provenant des Etats-Unis ou de France (dans la mesure où ils sont blancs), du Japon ou de Scandinavie. Voilà pourquoi il convient d'établir une corrélation entre le sentiment compréhensible d'insécurité ressenti par de nombreux individus face à des étrangers et qui se mue ensuite en hostilité, d'une

part, et en racisme et en fascisme, d'autre part.

Cette constatation se complète par la conclusion devenue évidente à l'issue de l'enquête que ces tendances xénophobes créent un climat propice à l'extrême droite dans toutes ses nuances. Cette évolution qui touche des milieux plus larges de la société emprunte une voie qu'ont toujours fréquentée les racistes et les fascistes. Ce parallélisme est une source d'inquiétude, même si ces tendances xénophobes ne sont pas, au premier chef, l'œuvre des extrémistes de droite et n'aboutiront pas forcément à élargir leur audience ou à conforter leur position. Mais les terrains d'entente sont par conséquent plus nombreux que si ce parallélisme n'existait pas. En effet, les thèmes chers à l'extrême droite font de plus en plus fréquemment l'objet de débats publics où l'on parle plus ouvertement, c'est-à-dire avec moins de honte et de réserve.

Les députés et les experts ont également observé chez les véritables groupes d'extrême droite, une radicalisation croissante. Ils recourent plus fréquement à la violence. Et si les violences semblent ne plus être à leur paroxysme, les effets des actes de violence commis jusqu'à présent sont encore souvent perceptibles, aujourd'hui, dans la société et peuvent à tout moment refaire surface. L'éparpillement des groupuscules d'extrême droite qui heureusement leur enlève une grande part de leurs forces potentielles, est tout aussi souvent imputable au fait qu'ils comptent toujours dans leurs rangs des militants qui ne veulent pas renoncer à la violence, pour lesquels le seul « combat politique » ne suffit pas et pour lesquels l'exercice de la violence constitue déjà une expression de leurs convictions politiques, à supposer d'ailleurs qu'ils ressentent le besoin d'invoquer pareil prétexte pour satisfaire leurs envies de violence.

En tout cas, le nombre de ceux que l'on peut considérer comme des militants du fascisme organisé demeure extrêmement limité. C'est pourquoi, le rapporteur n'a pas voulu parler d'une renaissance du fascisme, même si le nombre des membres militants d'organisations d'extrême droite s'est stabilisé et, dans certains cas, même accru, après un recul marqué dans les années 70.

M. Evrigenis commençait son rapport en ces termes : « la perspective communautaire constitue, par définition, la négation des rivalités nationales ». Le dogme de la supériorité d'une nation sur les autres nations qui a trouvé sa forme la plus absurde et la plus meurtrière à ce jour dans le nazisme allemand est un désavœu de l'existence de la Communauté et de toutes les autres organisations européennes. C'est pourquoi, il semblait que la Communauté devait être l'organisation à laquelle il appartenait de contrer, en Europe, les tendances fascistes et racistes observées.

12. Les mesures

Heureusement, de nombreux mouvements et organisations sont déjà apparus spontanément et constituent un mouvement d'opposition à la xénophobie croissante. Nous songeons à SOS racisme, au Mou-

vement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), au Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX), au « Vlaamse Overleg Comite over Migratie » (VOCOM), au « Minority Rights Group », à la Fondation Anne Frank et à beaucoup d'autres. Apporter un soutien officiel à ces mouvements et renforcer les dispositions juridiques qui conditionnent la lutte contre les discriminations raciales et xénophobes, telle devrait être la mission de la Communauté et, par conséquent, le devoir de ses Etats membres.

La commission a recommandé tout un train de mesures. Une première mesure a déjà été prise : les trois institutions communautaires, le Parlement européen, la Commission et le Conseil ont signé, le 11 juin 1986 à Strasbourg, une Déclaration solennelle contre le racisme et la xénophobie. Les organes communautaires voulaient par là donner un signal. Ils condamnent avec vigueur toutes les manifestations d'intolérance et d'hostilité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes et refusent toute forme de ségrégation à l'encontre des étrangers. Par ailleurs, ils invitent les Etats membres à lever tous les obstacles administratifs qui entravent encore l'intégration politique, sociale et culturelle des étrangers dans les pays où ils vivent et travaillent.

La commission justifie principalement son important train de mesures par la raison suivante : « Les mouvements fascistes, racistes ou, au sens large, antidémocratiques



Des opposants à une manifestation du « NPD-Landesparteitag » (nationalistes allemands) à Schweinfurt (9.7.1983)

sont alimentés par les lacunes des systèmes nationaux et du système communautaire ». Il convient donc de modifier des systèmes nationaux entiers. A cette fin, il convient de prendre ou de reprendre des mesures facilitant la coexistence de plusieurs communautés culturelles au sein de la même société. Il s'agit par ailleurs de renforcer, juridiquement également, les moyens démocratiques de régler les conflits, ces moyens précisément qui sont méprisés par les groupes racistes et fascistes.

Sur le plan juridique et institutionnel, la commission propose notamment les mesures suivantes :

— mettre en vigueur les différents accords internationaux et européens conclus en la matière, dans la mesure où cela n'est pas encore fait ;

— assurer un contrôle permanent des dispositions nationales prises dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme politique, le racisme et la discrimination raciale et veiller à leur application efficace ;

— épurer les dispositions juridiques de toutes les formes de discrimination raciale qu'elles contiennent encore et améliorer les voies de recours en matière de racisme ;

— mettre en place des comités d'experts visant à la protection des minorités ;

— faire pièce à la complicité internationale entre groupes d'extrême droite dans le cadre d'un espace juridique européen unique.

Viennent s'y ajouter d'autres mesures institutionnelles à caractère économique et socio-politique :

— supprimer les causes de l'angoisse et de l'insécurité et mener une politique visant à donner du travail à tous et à assurer la paix sociale ;

— créer un forum de toutes les communautés ethniques en s'inspirant du Forum européen de la jeunesse, au sein duquel les différentes organisations d'immigrés, les syndicats, les fédérations professionnelles et toutes les autres institutions pourraient échanger plus efficacement des informations et coordonner les actions entreprises pour lutter contre le racisme et la xénophobie ; ce forum devrait être financé par le budget communautaire ;

— encourager, de façon générale, les échanges d'informations et le dialogue entre toutes les personnes et les institutions engagées dans la lutte contre la xénophobie.

Ceci nous amène aux recommandations visant à améliorer l'information en général :

— réaliser une étude juridique comparative analysant les instruments juridiques dont disposent les Etats membres de la Communauté européenne pour lutter contre le racisme ;

— intensifier l'information relative aux possibilités de se protéger des discriminations et, par exemple, offrir, à tous les postes frontières, des guides contenant toute information relative aux services de consultation ou d'assistance juridique compétents pour les travailleurs migrants, les immigrés, les réfugiés et les demandeurs d'asile ;

— procéder à des études ponctuelles et à des enquêtes démoscopiques consacrées aux rapports entre le groupe majoritaire de la population et ses groupes minoritaires ;

— veiller à réserver aux minorités

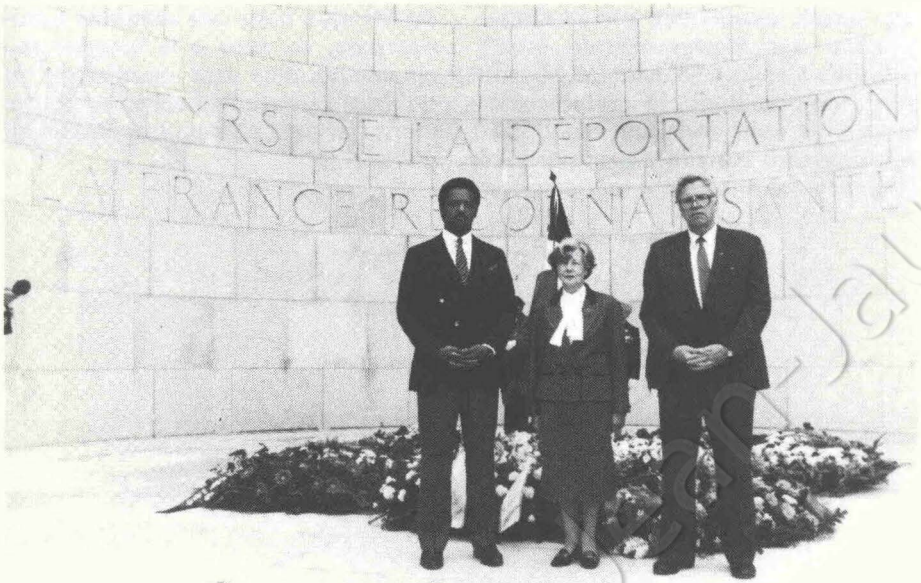

Le révérend Jesse Jackson, Barbara Castle, Vice-Président, et Rudi Arndt, Président du Groupe Socialiste du Parlement européen, à l'occasion d'une cérémonie en l'honneur des victimes du fascisme au camp de concentration du Struthof (7.5.1985)

la part qui leur revient dans les programmes d'information nationaux et diffuser les informations relatives au rôle joué par les mass media en matière d'élimination des préjugés racistes.

La commission propose également quelques mesures à la Communauté et à ses Etats membres sur le plan de l'enseignement :

— promouvoir l'éducation civique et, dans ce contexte, l'idéal de la non-discrimination et organiser des programmes de formation spéciaux destinés aux fonctionnaires tout particulièrement confrontés à certains problèmes relevant du racisme et de la xénophobie ;

— améliorer l'enseignement des langues et inclure très tôt dans les programmes scolaires l'étude de l'époque du fascisme et du nazisme européens ;

— encourager les échanges internationaux de jeunes.

Enfin, la commission suggère de faire des problèmes de la discrimination raciale et de la ségrégation des étrangers un volet permanent de tous les domaines de la politique communautaire et des politiques nationales.

Les analyses et les recommandations de la commission seront systématiquement vérifiées au cours des deux prochaines années.

Avec toutes ces recommandations,

qui seront examinées par la Commission des Communautés européennes a assuré M. Manuel Marin, son vice-président, la commission et le Parlement dans son ensemble se proposent surtout d'atteindre un objectif : faire prendre conscience du fait que dans ces sociétés européennes, ce sont à la longue plusieurs peuples qui coexistent et qu'ils ont perdu leur caractère purement national s'ils en ont jamais eu un.

Les membres socialistes de la commission d'enquête sur le racisme et le fascisme en Europe sont :

Glyn Ford (Président)
Willi Rothley
Marijke van Hemeldonck
Yvette Fuillet

Membres suppléants :
Hedy d'Ancona
Raymonde Dury
Paraskevas Avgerinos
Mario Zagari

Editeur responsable :
Groupe Socialiste au Parlement européen
Rue Belliard, 97 - 1040 Bruxelles
Tél. : 02/234.21.11
Coordination : Ad Kooijman
Sébastien de Raet

Coll. Fondation Jean-Jaurès

DÉCLARATION

CONTRE LE RACISME ET LA XÉNOPHOBIE

Le Parlement européen, le Conseil,
les représentants des États membres réunis
au sein du Conseil et la Commission
de la Communauté européenne

Constatant l'existence et la croissance dans la Communauté d'attitudes, de mouvements et d'actes de violence xénophobes souvent dirigés contre des immigrés

Considérant l'importance primordiale que les institutions des Communautés attachent au respect des droits fondamentaux proclamés solennellement dans la déclaration commune du 5 avril 1977 ainsi qu'au principe de la libre circulation des personnes tel que prévu par le traité de Rome

Considérant que le respect de la dignité de la personne humaine et l'élimination des manifestations de discrimination raciale font partie du patrimoine culturel et juridique commun de tous les États membres

Conscients de la contribution positive que les travailleurs originaires d'autres États membres ou de pays tiers ont apportée et peuvent continuer d'apporter au développement de l'État membre dans lequel ils séjournent légalement et du bénéfice qui en résulte pour la Communauté dans son ensemble

Condamnent avec vigueur toutes les manifestations d'intolérance, d'hostilité et d'utilisation de force à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de différences raciale, religieuse, culturelle, sociale ou nationale

Affirment leur volonté de sauvegarder la personnalité et la dignité de chaque membre de la société et de refuser toute forme de ségrégation à l'encontre des étrangers

Estiment indispensable que soient prises toutes les dispositions nécessaires pour garantir la réalisation de cette volonté commune

Sont déterminés à poursuivre les efforts déjà entrepris pour protéger l'individualité et la dignité de tout membre de la société et à refuser toute forme de ségrégation des étrangers

Soulignent l'importance d'une information adéquate et objective et de la sensibilisation de tous les citoyens face aux dangers du racisme et de la xénophobie, ainsi que la nécessité d'une vigilance constante pour prévenir ou réprimer tout acte ou forme de discrimination

Pierre PFLIMLIN	Hans VAN DEN BROEK	Jacques DELORS
Président du Parlement européen	*Président du Conseil*	*Président de la Commission de la Communauté européenne*

Coll. Fondation Jean-Jaurès